

## L'AMQ EN ACTION

- EXTRAIT d'une lettre du président de l'AMQ au ministre de l'Éducation, en date du 1er mai 1979, accompagnant le mémoire de l'association sur le projet du gouvernement à l'endroit des CEGEP, avec des copies conformes à:

Pierre Van Der Donckt, sous-ministre  
Jean Pronovost, D.G., DIGEC  
Directeurs des services pédagogiques  
Directeurs des départements de mathématiques  
Chroniqueurs à l'éducation.

"C'est avec joie et espoir que nous venons déposer auprès du ministère que vous dirigez, le mémoire de l'Association Mathématique du Québec sur le projet du gouvernement à l'endroit des CEGEP, intitulé Les Collèges du Québec, nouvelle étape.

C'est suite à l'invitation formulée par monsieur Pierre Van Der Donckt, du ministère de l'Éducation, qui participait à notre congrès annuel en octobre dernier à Lévis, qu'un comité spécial de l'AMQ s'est formé, coordonné par madame Noëlange Boisclair du CEGEP Montmorency. Le 12 avril dernier, le mémoire du comité spécial était approuvé à l'unanimité des membres du comité exécutif de notre association, qui compte des représentants des niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Nous sommes disponibles pour expliciter encore davantage nos points de vue, de même que les recommandations de ce mémoire. Dans ce sens, nous espérons pouvoir rencontrer les personnes au ministère de l'Éducation qui sont responsables de l'exécution des politiques de ce Livre Blanc. De même, s'il devait siéger une commission parlementaire à ce sujet, nous sommes disposés à venir présenter nos recommandations aux députés qui y siégeront".

- EXTRAIT de l'accusé de réception du ministre de l'Éducation auprès du président de l'AMQ, en date du 8 mai 1979:

"Par votre lettre du 1er mai 1979, vous avez bien voulu me transmettre le mémoire de l'Association mathématique du Québec, relatif au projet du gouvernement à l'endroit des collèges.

Je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous manifestez envers ce projet et désire vous assurer que j'accorderai une grande attention à votre mémoire".

- EXTRAIT de l'accusé de réception du directeur général de la DIGEC auprès du président de l'AMQ, en date du 9 mai 1979:

"J'accuse réception de votre lettre du 1<sup>er</sup> courant concernant le mémoire de votre association sur le projet du gouvernement à l'endroit des CEGEP, intitulé Les Collèges du Québec, nouvelle étape. Je vous en remercie.

Je prends bonne note des recommandations contenues dans ce mémoire et je les porte à la bonne attention du Service des programmes".

- Extrait d'une lettre du secrétaire du comité d'action en vue d'assurer des possibilités de perfectionnement aux maîtres désirant profiter de l'expérience de PERMAMA, monsieur Robert Mercier, à la présidente du Conseil des universités, dans une démarche officiellement endossée par l'AMQ, le GRMS et la CEQ:

"Suite à plusieurs démarches de notre comité auprès des autorités de l'Université du Québec pour faire réouvrir les admissions aux programmes PERMAMA, nous considérons que ces démarches ont abouti à des résultats insatisfaisants et qu'à ce jour plusieurs professeurs intéressés à s'inscrire aux programmes PERMAMA ne peuvent le faire. Nous faisons appel à votre organisme pour demander l'intervention du ministère de l'Éducation dans ce dossier.

Vous trouverez ci-joint une proposition appuyée par les organismes suivants:

A.M.Q. (Association Mathématique du Québec)  
G.R.M.S. (Groupe des responsables en mathématique au secondaire)  
C.E.Q. (Centrale des enseignants du Québec)  
Comité d'action des étudiants de PERMAMA.

Espérant un appui du Conseil des universités, nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement susceptible de vous éclairer sur ce dossier.

Demande d'intervention  
auprès du ministère de l'Éducation du Québec

ATTENDU que les étudiants du programme PERMAMA reconnaissent que ce programme leur donne un haut degré de satisfaction comparativement à d'autres programmes de perfectionnement pour lesquels les enseignants ne manifestent que peu d'intérêt.

ATTENDU que le programme PERMAMA est le seul programme de perfectionnement des maîtres en mathématique qui soit universellement et immédiatement accessible sur le territoire du Québec même dans les régions éloignées et dans le milieu du travail des étudiants.

ATTENDU que le dynamisme et le rayonnement des centres actuels ont des retombées évidentes sur l'amélioration de l'enseignement des mathématiques au Québec.

ATTENDU qu'un programme de perfectionnement des maîtres en mathématique devrait être offert de façon permanente comme tout autre programme universitaire.

ATTENDU que l'Université du Québec ne répond pas aux attentes des gens au niveau du perfectionnement des maîtres en mathématique.

ATTENDU que l'Université du Québec a fermé en mai 1976 les admissions au programme PERMAMA, bien que, depuis, plusieurs enseignants ont manifesté leur désir de s'inscrire ou de poursuivre dans ce programme.

ATTENDU que l'Université du Québec n'a pas donné suite aux démarches répétées et insistantes de la part de personnes intéressées à l'avenir de PERMAMA, particulièrement de la part d'étudiants désireux de suivre ce programme.

ATTENDU que l'Université du Québec ne semble pas intéressée à récupérer les produits des sommes importantes investies pour mettre en place ce programme dont la mise à terme a été décidé pour 1981.

#### PROPOSITION

Nous sollicitons l'intervention du Conseil des universités afin qu'un avis soit adressé au ministère de l'Éducation du Québec à l'effet que le programme PERMAMA avec toutes ses caractéristiques essentielles soit offert à tous les enseignants du Québec et géré en tant que programme régulier par une institution universitaire unique ayant un mandat sans restriction sur tout le territoire du Québec.

- EXTRAIT d'une lettre d'invitation du président de l'AMQ aux directeurs généraux de la DGDP et de la DIGEC, messieurs Roger Thériault et Jean Pronovost, en date du 1er juin 1979:

"Plusieurs dossiers concernant les mathématiques, au sein de vos directions générales respectives, nous semblent plutôt égarées dans une quelconque filière... Par exemple:

- à notre connaissance, le poste afin de nommer un responsable en titre pour les mathématiques au secondaire n'est pas encore ouvert. Il nous a été promis par lettre du ministre en février dernier...
- une subvention de fonctionnement, via le Conseil Pédagogique Interdisciplinaire (C.P.I.) nous est promise depuis novembre 1978 et nous n'avons toujours rien reçu...
- un projet de subventionner un camp mathématique à l'endroit des gagnants des concours mathématiques est à l'étude depuis Noël 1978 (au bureau de M. Pierre Van Der Donckt) et nous n'avons encore reçu aucune nouvelle;
- un mémoire institutionnel sur le projet du gouvernement à l'endroit des cegeps vient d'être déposé au Ministère. Nous apprécierions beaucoup obtenir vos commentaires à ce sujet.

Pour tous ces sujets et peut-être d'autres concernant l'orientation de l'enseignement des mathématiques, nous vous invitons, vous ou un délégué représentatif de vos directions générales respectives, à venir vous entretenir quelques moments, avec les membres du Conseil d'Administration de notre Association, auxquels se seront joints pour l'occasion des représentants de l'APAME, de la coordination collégiale des mathématiques et de d'autres groupes mathématiques québécois. Cette rencontre aura lieu à 15 heures, mercredi le 20 juin, sur le campus de l'Université Laval, dans le cadre de la session de perfectionnement du Groupe des responsables en mathématique au secondaire (G.R.M.S.). Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour".

Note - Monsieur Pierre Malouin, responsable des mathématiques à la DIGEC, entre autres dossiers, est venu nous donner ses réactions aux propositions contenues dans notre mémoire. La plupart ne semblait pas le concerner!

Un atelier aura lieu sur le sujet au prochain congrès de l'AMQ afin de déterminer les actions à prendre dans ce dossier.

- EXTRAIT d'une lettre-réponse de monsieur Roger Thériault, directeur général de la DGDP, au président de l'AMQ, en date du 9 juillet 1979:

"La réception tardive de votre invitation à participer à une rencontre des membres du Conseil d'administration de votre association ne nous a pas permis de pouvoir y donner suite. En effet les personnes qui auraient pu vous rencontrer étaient déjà retenues par d'autres rencontres. Je veux toutefois vous fournir les quelques renseignements qui relèvent plus particulièrement de notre responsabilité.

Les titulaires du dossier mathématique seront effectivement nommés dans les prochaines semaines, pour le niveau primaire, et au cours de l'automne, pour le niveau secondaire.

Quant à la subvention de fonctionnement, je sais pertinemment qu'elle fut versée au CPI au cours de l'automne dernier<sup>(\*)</sup>. Le chef de cabinet du Ministre de l'Éducation, monsieur Léo Jacques, pourrait vous fournir tout renseignement supplémentaire sur cette question.

Enfin notre direction des programmes demeure largement intéressée à votre collaboration professionnelle pour l'aider dans sa tâche de révision des programmes de mathématique de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire".

(\*) Note - Les services d'information de la DGDP font défaut! Ce n'est que le 5 juin que le CPI a reçu le montant total des subventions de fonctionnement accompagné d'une lettre du ministre Morin, celle-ci datée de la fin du mois de mai. Le 7 juin, le CPI nous transmettait la subvention promise à l'AMQ... depuis l'automne dernier!

- EXTRAIT d'une lettre du président de l'AMQ au ministre délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, monsieur Claude Charron, en date du 26 juin 1979. Les autres sociétés-membres de la FQLS (Fédération du Loisir scientifique) devaient en faire parvenir une semblable:

"Suite à l'octroi de la subvention que vous avez accordé à la Fédération québécoise du loisir scientifique, nous désirons vous faire part de nos premiers commentaires en tant que membre de cet organisme de regroupement.

Au point de départ, l'AMQ a décidé d'adhérer à la fédération parce qu'elle nous permettait de s'intégrer dans le vaste réseau des loisirs scientifiques et, de ce fait, nous permettait de participer au développement de tous les secteurs tout en favorisant l'élargissement du secteur mathématique.

De plus, le fait d'unir nos efforts avec d'autres nous a amené à procéder à une mise en commun de certaines ressources dans le but de rationaliser les investissements tout en assurant une meilleure qualité de services.

Il a par contre toujours été entendu que nous restions toujours le grand responsable du développement du secteur mathématique et c'est en ce sens que nous avons travaillé à l'élaboration d'un plan de développement pour notre secteur avec l'appui de la F.Q.L.S.

Dans la répartition budgétaire que vous avez transmise à la fédération, nous constatons que vous avez pris la décision de ne pas subventionner ces plans de développement. Nos actions ne seront donc soutenues cette année que par l'investissement que la fédération pourra consentir par ses revenus d'auto-financement, les cotisations de nos membres et les subventions de d'autres ministères.

Nous déplorons ce fait et la situation nous amène à nous poser des questions importantes.

Parce que nous avons accepté de nous regrouper et de rationaliser notre développement, devons-nous être défavorisés par rapport à d'autres organismes desservant des clientèles de même type dans d'autres secteurs du loisir?

Même si nous avons mis en commun des services (particulièrement en information et en assistance technique), le Haut-Commissariat n'a-t-il pas la volonté de participer au développement des activités de notre secteur par un soutien financier spécifique?

Dans la même ligne de pensée, n'y aurait-il pas lieu de penser qu'en plus des budgets mis à la disposition de la F.Q.L.S. pour promouvoir et coordonner l'ensemble des loisirs scientifiques, le Haut-Commissariat investisse directement des fonds dans notre association pour favoriser le développement des activités de notre secteur?

Nous voulons enfin vous informer que l'ensemble de ces questions a été abordé avec les administrateurs de la F.Q.L.S. et que les représentants des divers secteurs ont souhaité vous transmettre le tout et connaître vos réactions.

Espérant que ces quelques commentaires pourront apporter un éclairage nouveau sur les réalités de l'AMQ, veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments".